

Lyon, le 26 septembre 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Métropole de Lyon vote une nouvelle enveloppe de 3M€ pour végétaliser et désimpermeabiliser les cours de ses collèges

Après une première tranche ayant permis de lancer les interventions sur 6 établissements, la Métropole de Lyon accélère l'adaptation des cours des collèges en doublant le budget dédié, porté à 3 millions d'euros jusqu'en 2027.

Le programme de végétalisation et désimpermeabilisation des cours des collèges publics métropolitains répond à un besoin d'adaptation aux enjeux et contraintes climatiques, tout en permettant de faire émerger de nouveaux usages.

Les bénéfices sont nombreux :

- en végétalisant ces espaces souvent très minéralisés, la Métropole de Lyon agit localement pour **limiter le phénomène d'îlot de chaleur urbain** dans les collèges et dans leurs environnements immédiats ;
- la désimpermeabilisation des sols et l'infiltration des eaux pluviales sur site permet d'**optimiser la ressource en eau** ;
- enfin, le programme de végétalisation et de désimpermeabilisation **améliore la qualité des usages** en créant par exemple des lieux dédiés à la détente ou à des pratiques plus égalitaires entre les filles et garçons.

En mars 2021, la Métropole a approuvé une première tranche de programme de végétalisation et désimpermeabilisation des cours des collèges publics métropolitains à hauteur de 1,5 M€ pour la période 2021-2023.

De 2021 à 2023, 6 collèges ont déjà bénéficié de ce programme : Maria Casarès à Rillieux-la-Pape, Lamartine à Villeurbanne, Marcel Pagnol à Pierre-Bénite, Olivier de Serres à Meyzieu, Raoul Dufy à Lyon 3ème, Paul Vallon à Givors.

Une montée en puissance jusqu'en 2027

Le 25 septembre, la Métropole de Lyon a adopté en conseil métropolitain la poursuite du programme de végétalisation et de désimpermeabilisation des cours des collèges publics métropolitains à hauteur de 3 M€.

9 nouveaux collèges bénéficieront ainsi de projets d'aménagements sur la période 2024-2027.

En 2024 et 2025, les 4 collèges suivants seront traités prioritairement : Henri Longchambon à Lyon 8ème, Colette à Saint-Priest, Pierre Valdo à Vaulx-en-Velin, Jean-Philippe Rameau à Champagne-au-Mont-d'or.

Les opérations sont inscrites dans le plan ville perméable contractualisé avec l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

Les travaux seront réalisés en tenant compte des différentes étapes (études préalables, démolitions et découpes d'enrobés, création des surfaces de pleine terre, plantation, équipements), de la saisonnalité et de l'activité des collèges, en privilégiant notamment les interventions pendant les congés scolaires.

« La végétalisation des cours est l'un des moyens que nous actionnons pour adapter les collèges et rendre le quotidien et des conditions d'apprentissage de nos collégiennes et collégiens plus agréables. Ce programme s'ajoute aux nombreuses rénovations et restructurations engagées dans le cadre du plan collège. Je me réjouis de la poursuite de ce programme qui concernera 15 collèges répartis sur tout le territoire de la Métropole, bénéficiant directement ainsi à près de 9000 jeunes et à leurs équipes éducatives. » **Véronique Moreira**, Vice-Présidente de la Métropole de Lyon en charge de l'éducation et des collèges



Exemple du Collège Pagnol à Pierre-Bénite

Contact presse - Métropole de Lyon

Laetitia LATAPY : llatapy@grandlyon.com 06 46 18 90 93